



la Lettre des Amis de Saint Palais

ÉTÉ 2011

site internet : <http://amistpalais.free.fr> - courriel : amis.saint-palais@orange.fr



LIBRES PROPOS

La vie est douce à Saint-Palais sous le soleil de l'été 2011. Pourtant les nuages s'accumulent autour de nous, même si les médias, mobilisant ailleurs nos capacités d'émotion, n'y prêtent qu'une attention relative. En l'état, le risque monétaire est sans doute plus prégnant que le risque nucléaire. Chacun pressent que la solution qui nous est souvent présentée, une « gouvernance mondiale » par des experts indépendants, est une voie, déjà largement pratiquée, probablement sans issue. Elle met à bas nos idéaux démocratiques, que nos dirigeants prétendent pourtant imposer par la force ici ou là. Dans ce contexte, les prochaines élections nationales risquent d'être un théâtre d'ombres. Mais, parce qu'elle est à échelle humaine, une action locale, comme celle des Amis de Saint-Palais, garde tout son sens.

Alain Géniteau

MERCREDI 10 AOÛT 2011 À 20 HEURES 45 À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-PALAIS, RUE DU LOGIS VERT RÉUNION PUBLIQUE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

Le nucléaire en question

avec M. Claude Bonnet,

ingénieur chimiste, vice-président de la section Gironde de la SEPANSO

(Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest)
et représentant de la SEPANSO à la CLIN (Commission Locale d'Information Nucléaire) du Blayais.



Claude Bonnet évoquera tout particulièrement la centrale nucléaire de Braud et Saint-Louis, mise en service le 12 juin 1981, située en bordure de la Gironde à moins de 70 kilomètres de Saint-Palais. Il présentera :

- le fonctionnement de la centrale, les risques et les contrôles,
- le rôle de la CLIN du Blayais, ses demandes et ses préoccupations.

Un débat suivra.

LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2011

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 2

Projet éolien au Verdon-sur-Mer

Un appel à candidature vient d'être lancé par le Port de Bordeaux pour l'installation au Verdon d'une unité de montage d'éoliennes marines destinées aux parcs normands et bretons (2015), puis vendéens et aquitains (2020). Les candidats seront choisis le 15 novembre. Ce projet est annoncé comme devant apporter plusieurs centaines d'emplois, y compris pour la rive droite, et dynamiser le trafic portuaire. Les matières premières et les produits usinés seraient acheminés par voie maritime. Les terrains du Verdon, ainsi occupés, ne pourraient plus accueillir de site SEVESO.

Cinq éoliennes d'essai d'une hauteur de 170 à 200 mètres, implantées à 1 600 mètres derrière les grues, seront nécessaires pour tester les machines. Deux élus charentais et une municipalité littorale de la rive droite ont exprimé leurs réticences face au préjudice esthétique et ses conséquences éventuelles sur la fréquentation touristique.

Le débat est ouvert.



L'association « Une Pointe pour Tous - Le Collectif des Deux Rives », fondée en 2007 pour lutter contre l'implantation d'un terminal méthanier au Verdon continue, depuis l'abandon du projet en 2009, de lutter pour le développement économique du Nord-Médoc et la protection de l'estuaire.

Elle s'est prononcée en faveur du projet dans son principe avec les réserves d'usage (impact visuel, impact sonore, autres impacts environnementaux, ...) et attend de connaître les dossiers complets présentés par le ou les investisseurs.

Monique Murcia
Secrétaire d'Une Pointe pour Tous



Brochure disponible au prix de 1 €

Jardiner sans pesticides

En voulant combattre ce qu'il considère comme un problème, le jardinier en crée d'autres aux conséquences souvent très lourdes, comme la pollution de l'eau, l'érosion et le tassement des sols entraînant leur stérilité, le tout avec des risques évidents pour la santé.

Pourtant, des solutions techniques et pratiques de jardinage, faciles à mettre en œuvre, des outils adaptés, des astuces existent pour créer un environnement favorable à la flore et à la faune de jardin.

Agir avec la nature en respectant les équilibres naturels, devenir responsable de son environnement, cela commence chez soi en limitant l'utilisation des pesticides ; ces derniers se retrouvent dans les nappes phréatiques, dans les chaînes alimentaires et terminent tout naturellement dans nos assiettes !

Ensemble, participons à la bonne santé de notre planète, comprenons et respectons-la, et ne la nourrissons plus de « pétrochimie ». Bon jardinage.

Danièle Marcou

BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE COMMANDE (1)

M., Mme, Mlle

adresse électronique (le cas échéant) :

() (3) adresse à Saint-Palais-sur-Mer :

() (3) adresse extérieure (le cas échéant) :

- désire adhérer (ou renouveler sa cotisation) à l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer et verse la somme de (minimum 16 €) à titre de cotisation pour l'année 2011 (2) €
- souhaite participer au(x) groupe(s) de travail : énergies renouvelables - tourisme et environnement - eau et assainissement - urbanisme (4)
- commande exemplaire(s) de « Balades à Saint-Palais-sur-Mer » et/ou exemplaire(s) du 2^{ème} Cahier des Amis de Saint-Palais au prix de 5 € l'unité et verse à cet effet la somme de € (1) - (4)
- commande exemplaire(s) de la brochure « Jardiner sans pesticides » au prix de 1 € l'unité et verse à cet effet la somme de € (1) - (4)

Coupon à détacher ou recopier et à adresser à M. Joël Rasteau, 15 rue des Amandiers, 17420 Saint-Palais-sur-Mer.
Chèque à établir à l'ordre de l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer.

(1) Vous pouvez acquérir des publications sans adhérer à l'association.

(2) Un reçu fiscal vous sera adressé début 2012.

(3) En cochant cette case, indiquez votre préférence pour la réception du courrier. (4) Biffer les mentions inutiles.

LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2011

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 3

TRIBUNE LIBRE

Chroniquette Saint-Palaïsiennne

Çà, il faut dire qu'à Saint-Palais certains soirs les touristes en visite pour la première fois doivent être surpris de ne point sentir l'odeur subtile et forte à la fois des embruns, mais bien plutôt, comment dire, un relent, un remugle, une exhalaison évoquant à coup sûr les égouts, la gadoue en décomposition, avec toutefois une petite pointe de flatulence nauséabonde. Eh oui !!! Il s'agit bien d'émanations de la belle station d'épuration du Pays royannais dont nous héritâmes voici plusieurs décennies à la suite de délibérations complaisantes du conseil municipal de l'époque. Pourtant, les bienheureux qui ont pu visiter ladite station le 24 juin dernier ont eu droit à une communication angélique insistant sur la qualité des installations produisant, sans odeur bientôt, une eau d'une grande pureté, tellement belle et bleue qu'on en boirait. Comme quoi il faut toujours regarder ce qui est derrière la vitrine que l'on nous présente !

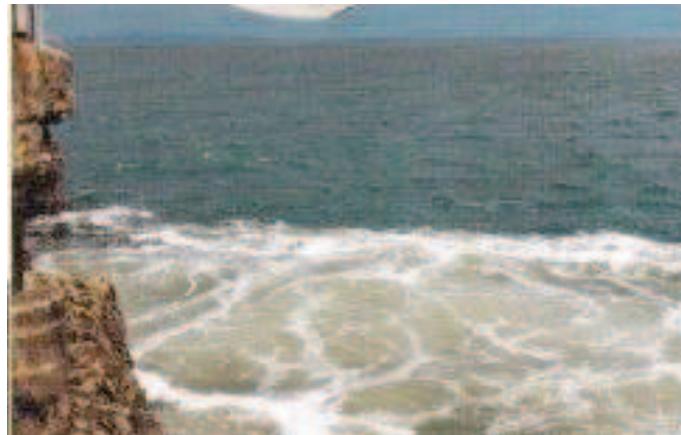
Et maintenant, évoquons les dures conditions de vie offertes à nos amis bicyclistes et autres vélocipédistes. Les pauvres, pour eux, la ligne droite n'est pas le chemin le plus court pour se rendre d'un point A à un point B. Oh là là !! Que de détours, de raccrochets, de traversées dangereuses sur leur parcours. Et la signalisation à leur attention relève souvent, à tout le moins, d'un bac + 8. Bonne chance à eux !

Bon, allez, que tout cela ne nous empêche pas de profiter de notre bonne vieille station qui malgré tout reste verte et fréquentable, et ce en grande partie grâce aux Amis de Saint-Palais qui ont réussi à sauvegarder ça et là quelques îlots de bonheur.

Candide de Saint-Pal'

Que d'eau, que d'eau !!

(Mac Mahon - 1875)



Aujourd'hui :

- que d'eau gaspillée (1 m³ par seconde),
- que de risques courus pour les eaux de baignade,
- que d'atteintes inutiles à la faune et à la flore marines,
- que de temps perdu !

Doit-on attendre de grandes sécheresses pour se soucier de la rareté de l'eau ? L'eau est un bien précieux. Tiens donc !!!

Depuis des années les Amis de Saint-Palais tirent la sonnette d'alarme et préconisent une utilisation, notamment à des fins agricoles, de l'eau traitée par la station d'épuration et non son actuel rejet en mer (à la seule exception de l'arrosage du Golf et, depuis peu, du Centre équestre de Maine Gaudin).

Nous aurions pu espérer un geste fort de la part du Préfet de la Charente-Maritime qui, dans son arrêté du 28 mars 2008, demandait à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) que « les études nécessaires au choix de solutions alternatives » soient réalisées afin de mettre un terme au rejet en mer.

Il n'en est rien : dans son arrêté du 26 janvier 2011 régularisant le système d'assainissement de Saint-Palais - Les Mathes, le Préfet maintient comme seul exutoire des eaux des deux stations d'épuration de Saint-Palais et des Mathes le rejet existant au Puits de L'Auture ; aucune autre solution n'est même envisagée pour l'avenir.

En mai 2010, lors de l'enquête publique, les Amis de Saint-Palais avaient, avec de nombreux Saint-Palaïsiens, fait part de leurs remarques, de leurs inquiétudes et de leurs propositions au commissaire enquêteur.

Celui-ci a préféré donner un avis favorable à la régularisation d'un système d'assainissement obsolète et insuffisant.

La CARA avait adopté en 1997 un schéma d'assainissement, prévu pour faire face aux besoins à l'horizon 2007, comprenant la construction de trois nouvelles stations d'épuration, non seulement aux Mathes (celle-là, réalisée, ne fonctionnant que l'été), mais aussi à Médis et à Saujon.

Mais, la CARA a renoncé à construire ces deux dernières stations alors même que les 14 communes reliées à la station de Saint-Palais accueillent une population, en particulier de résidents permanents, en constante augmentation.

Il est temps que la CARA engage une véritable réflexion sur l'avenir de l'assainissement collectif en Presqu'île d'Arvert en privilégiant la création de mini stations permettant d'en finir avec un réseau hypertrophié à l'entretien ruineux, l'arrêt des rejets en mer (auquel elle s'était engagée en 2007 avec effet en 2012) et une utilisation rationnelle de l'eau traitée, spécialement pour les besoins de l'agriculture.

Seul point positif, des travaux sont en cours pour mettre un terme aux odeurs : à leur achèvement, prévu pour l'automne prochain, les Saint-Palaïsiens apprécieront.

Joël Rasteau
Secrétaire des Amis de Saint-Palais

LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2011

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 4

L'énergie, c'est nous !

L'énergie, déjà en 1970, le « Club de Rome » s'en préoccupait. Les ressources pétrolières connues commençaient à poser question. Les scientifiques rassemblés, dont M. Boiteux, alors président d'EDF, proposaient de faire 30 % d'économies pour apporter une réponse immédiate.

Le même M. Boiteux, à la même époque, lançait, à la demande du gouvernement français, le gigantesque projet nucléaire et le « tout électrique ». Pour tenir la route économiquement, il fallait inciter les citoyens à consommer toujours plus, option contradictoire à la proposition du « Club de Rome ».

Quarante années après, nous voyons où cette politique du « toujours plus » et du « toujours mieux » nous a conduits :

- le nucléaire présente des risques que le récent accident japonais confirme ;
- le pétrole est limité dans le temps ;
- la recherche sur le gaz est dans une impasse environnementale ;

- l'hydraulique n'offre guère de possibilité d'extensions nouvelles ;
- l'éolien et le solaire ne peuvent pas tout remplacer.

Il nous reste la nécessité de faire des économies d'énergie si nous voulons conserver une partie des acquis de notre modernisme. Faire des économies, tout le monde en parle ! Mais que faisons nous de concret ?

Nous nous sommes habitués à être assistés dans un tas de petites besognes par des moteurs électriques ou thermiques. C'est le moment de reprendre le slogan : « l'énergie, c'est nous ». C'est simple, comme un petit réflexe à adopter en toutes circonstances :

- aller à pied acheter le pain ou faire nos courses, ou, si possible, prendre un vélo au lieu d'un engin à moteur,
- tailler nos haies avec des cisailles manuelles et utiliser un balai pour ramasser les feuilles mortes,
- éteindre les lumières inutiles,

- tourner à la main la moulinette à légumes,
- apprendre à tempérer nos bâtiments en dispensant habilement l'aération naturelle et en jouant avec le soleil au lieu de nous refroidir par une climatisation outrancière,
- calmer les ardeurs des robinets d'eau chaude et apprendre à nos enfants à faire de même, etc, etc ...

Il n'y a pas de vaines économies : « les petits ruisseaux font les grandes rivières ». Il y a des idées à creuser et mille façons d'atteindre une diminution substantielle de la consommation d'énergie, et ce sans revenir à la bougie !

Et un jour, forts de nos expériences personnelles, nous pourrons influencer nos élus et décideurs pour transposer ceci dans la société.

Michel Cornillier

Vice-président des Amis de Saint-Palais

Les Amis de Saint-Palais : qui sont-ils, que font-ils ?

L'association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer a pour objet « de prendre, dans le cadre de l'association, toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de la commune et à la protection de son site et, plus généralement, de nature à favoriser la protection de l'environnement en Pays royannais, en particulier par une politique d'aménagement respectueuse des richesses naturelles et d'une gestion optimale de l'eau ». Déclarée à la Sous-Préfecture de Rochefort le 4 octobre 1985, elle a été agréée comme association de protection de l'environnement par arrêté du Préfet de la Charente-Maritime du 30 décembre 1990. Elle rassemble aujourd'hui plus de 300 adhérents.

Son conseil d'administration est actuellement composé de : Alain Géniteau, président, Michel Cornillier, vice-président, Joël Rasteau, secrétaire, Danièle Barin, trésorière, Jacqueline Dupont, secrétaire adjointe, Jean-Yves Barraud, Martine Courtois, Philippe Doucet, Danièle Marcou, Monique Murcia, Marc Plantecoste, Dominique Ponceau, Jacques Théas et Patrick Verrecchia.

La ligne de l'association est définie par l'assemblée générale annuelle qui se tient ordinairement en avril ou en octobre. Les actions à mener sont déterminées par le conseil d'administration qui se réunit 8 à 10 fois par an.

La vie interne de l'association est riche : groupes de réflexion sur des thèmes variés (tourisme et environnement, urbanisme, eau et assainissement, énergies renouvelables, ...), réunions de travail et d'échange ouvertes à tous les adhérents, accueil d'étudiants en stage ... Elle débouche sur des propositions : Maison de la Forêt et de l'Estuaire, tramway ceinturant la Presqu'île d'Arvert, refonte du schéma d'assainissement, plan de circulation, boîtes à idées lors de l'élaboration des POS et PLU ...

Les Amis de Saint-Palais cherchent à promouvoir auprès du plus grand nombre les objectifs qu'ils poursuivent. Ils le font par l'organisation de réunions publiques, d'expositions, de sorties découverte ... La tenue de stands leur permet d'aller au devant de tous. La « Lettre des Amis de Saint-Palais », des publications comme les « Cahiers des Amis de Saint-Palais » et « Balades à Saint-Palais », le site <http://amistpalais.free.fr> popularisent leurs thèmes d'action.

Comme l'angélisme ne mène pas très loin avec les promoteurs et comme la Saintonge n'est pas la Corse, les Amis de Saint-Palais ont, bien trop souvent à leur goût, été contraints d'agir en justice pour empêcher l'irréparable.

Force de proposition et, lorsqu'il le faut, de contestation, l'association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer réussit depuis plus d'un quart de siècle à préserver la Commune d'une large part des dérives immobilières si courantes le long du littoral.

Demain comme hier, ce succès repose sur une vigilance continue et une action résolue qui supposent le concours du plus grand nombre. Si vous partagez les objectifs des Amis de Saint-Palais, n'hésitez pas à les rejoindre.

Joël Rasteau

Secrétaire des Amis de Saint-Palais